

2013-
2015

PLAN SPORT SANTE BIEN-ETRE

FICHES – ACTIONS

Version finale

validée par le Comité de pilotage

Objectif

1

Formalisation du réseau Sport Santé Bien-être en confortant son rôle de structure ressource et de coordination des acteurs du milieu sportif et de la santé

Description

La mise en œuvre des politiques publiques en matière de sport-santé, pour tous, sécurisé et notamment en direction des personnes atteintes de maladies chroniques, mobilise un grand nombre de professionnels autour d'un projet commun : **la promotion de la santé par l'activité physique et sportive pour tous**. Autour de cet objectif s'est constitué un groupe de travail. (cf partenariat).

Les objectifs poursuivis sont :

1° Dynamique des acteurs et rôle de ressource

- Favoriser les échanges par une rencontre régionale des acteurs du milieu sportif et du milieu santé
- Valoriser les initiatives territoriales
- Porter à la connaissance du milieu sportif et du milieu de la santé les formations existantes dans le champ du « sport - santé »

2° Recherche

- Etudier le recours à la prescription médicale de l'activité physique et sportive en Région Centre

3° Information-documentation

- Construire un recueil des associations sportives ayant une spécificité « santé »
- Elaborer une lettre d'information périodique pour les acteurs de la santé et du milieu sportif.
- Assurer une veille documentaire-réglementaire et événementielle

Cette démarche a été inscrite dans le cadre du PRS et des préconisations du schéma régional de prévention.

Principales actions

Action 1

Recrutement d'un coordonnateur du réseau sport santé bien être

Action 2 : Enquête auprès des médecins généralistes libéraux de la région sur leur pratique de prescription d'activité physique et/ou sportive à leur patient.

Action 3 : Construction d'un annuaire régional des structures sportives ayant une activité sport santé à partir d'un travail sur les territoires

Action 4 : Mise en place d'une journée régionale sport santé bien-être

Action 5 : Organisation de journées territoriales Sport Santé Bien-être

Action 6 : Promotion au niveau régionale de la démarche sport-santé du CNOSF

Objectif ①

ACTION 1

**Responsables
Action**

DRJSCS

Recrutement d'un coordonateur du reseau sport santé bien-être

Description

Depuis début 2010, à l'initiative de l'ARS et de la DRJSCS un groupe de travail autour de la question du sport santé pour tous dans un cadre sécurisé s'est constitué afin de faire émerger un réseau régional sport santé. Il comprend actuellement des représentants :

- du Mouvement sportif
- du Mouvement scolaire
- des Universités de Tours et d'Orléans
- des Acteurs de prévention et promotion de la santé
- d'un partenaire privé
- des Médecins du sport

Afin de développer et dynamiser le réseau, il est essentiel qu'une personne soit affectée à sa coordination. La double compétence de cette personne en sport et en santé semble nécessaire pour une optimisation du fonctionnement du réseau

Principales missions

Animation du réseau sport santé bien-être

Mise en œuvre et suivi du Plan

Relai d'information entre les différents membres du réseau sport-santé

Entretien des relations avec les différents établissements partenaires au réseau sport-santé

Création et suivi du lien avec les différents réseaux sport-santé existant sur le territoire national

Rassemblement et coordination des acteurs de projet sport santé

Mise en place d'outils collaboratifs entre les professionnels de la santé et des APS

Impulsion et coordination de l'offre de proximité

**Budget : à définir
0,3 ETP minimum**

Source : BOP 124

Indicateurs

Recrutement effectif

Echéance

2013

Objectif ①

ACTION 2

Responsables

Action

ARS /
DRJSCS/SRMS

Acteurs

Principaux

UFR – STAPS
Sanofi

Autres

Conseil de l'Ordre
des Médecins
CROS
FRAPS
Mutualité française
du Centre
USEP
Université de
Tours et Orléans
ARAIR
Comité régional de
natation

Enquête auprès des médecins généralistes libéraux sur leur pratique de « prescription » d'activité physique et/ou sportive à leurs patients

Description

Cette action, issue de la collaboration entre la Société Régionale de Médecine du Sport Centre Val de Loire, l'ARS, la DRJSCS et les membres du réseau régional Sport Santé Bien-être se situe dans le cadre de la réflexion ministérielle, en cours, sur la prescription d'activité physique.

Elle a débuté courant 2012 par l'envoi d'un questionnaire aux médecins généralistes de la région, validé par le Conseil Régional de l'Ordre des médecins et par l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML).

Ce questionnaire a permis de recueillir les réponses d'environ 400 médecins.

L'exploitation des résultats permettra de connaître les habitudes de prescription des médecins généralistes, d'identifier leurs attentes et d'impulser une campagne de sensibilisation sur ce sujet.

Principales actions

Analyse des données et identification de perspectives

Présentation des résultats lors de la journée régionale Sport Santé Bien-être en octobre 2013.

Budget : à évaluer

Sources :
ARS/DRJSCS/SANOFI
/SRMS

Indicateurs

Réalisation de l'enquête

Production des résultats

Echéances

Octobre 2013

Objectif ❶

ACTION 3

Responsables

Action

Coordinateur
Réseau SSBE

Partenariats

CROS
FRAPS
Mutualité française
du Centre
USEP
Université de Tours
et Orléans
ARAIR
Comité régional de
natation
UNSS
SRMS
ARS
DRJSCS

Construction d'un annuaire régional des structures sportives ayant une ou des activités « sport santé »

Description

Face à une méconnaissance de l'offre en « sport santé » sur le territoire régional, il s'agit d'élaborer un état des lieux permettant ultérieurement la création d'un outil qui répertorie les structures sportives intégrant la dimension santé à leurs actions, afin de faciliter l'accès à l'activité physique et sportive pour des publics spécifiques.

Cet outil s'adressera :

- aux usagers,
- aux associations de patients,
- aux structures et professionnels du sport (éducateurs sportifs),
- aux structures et professionnels de la santé,

Principales actions

Etat des lieux des actions « sport santé » existantes en région

Définition de critères de qualité

Budget

Source

Indicateurs

Réalisation effective des tâches

Echéances

2013-2014

Objectif ❶

ACTION 4

Mise en place d'une journée régionale « sport –santé- bien être »

Responsables

Action

ARS - DRJSCS

Partenariats

CROS
FRAPS
Mutualité française
du Centre
USEP
Université de Tours
et Orléans
ARAIR
Comité régional de
natation
UNSS
SRMS
ARS
DRJSCS
Réseaux de santé
Assurance maladie
Conseil régional
Equipes des
programmes d'ETP
Mouvement sportif

Partenaire privé :
Sanofi

Description

Permettre aux acteurs des différents champs de se rencontrer autour de la question du sport santé bien-être et de ses bienfaits, promouvoir le réseau sport santé bien-être Centre, informer sur les formations ad hoc sont les thèmes de la rencontre régionale

Principales actions

- Constitution d'un comité de pilotage de la journée
- Définition des séquences avec des ateliers interactifs
- Constitution d'un listing d'invitation
- Envoi des invitations
- Logistique de la journée

Budget prévisionnel

4000 €

Sources

CNDS-ARS-Sanofi-
Mutualité française

Indicateurs

Nombre de participants

Origine des participants

Echéances

Octobre 2013

Objectif ❶

ACTION 5

Responsables

Action

ARS – DRJSCS- CROS

Partenariats

A compléter
DDCS/DDCSP
DT ARS
CDOS
FRAPS et CODES

Organisation de journées territoriales « Sport Santé Bien-être »

Description

Cette action répond à l'objectif de rapprocher les acteurs des milieux de la santé et du sport sur un même territoire afin de favoriser la connaissance mutuelle et d'impulser des projets conjoints.

A la suite de la journée régionale Sport Santé Bien-être organisée en 2013, des journées seront organisées dans chaque département et porteront sur :

- La connaissance des acteurs
- Les échanges de pratiques
- La mise en place de projets sport-santé

Principales actions

- Recensement des acteurs des milieux sport et santé à inviter (lien avec l'action 3 de l'objectif 1)
- Définition du programme de chaque journée par un Comité de pilotage local
- Organisation logistique

Budget

A définir

Source

Indicateurs

Nombre de participants

Origine des participants

Echéances

2014

PLAN SPORT- SANTE- BIEN ÊTRE

Promotion au niveau régional de la démarche « Sport Santé » du Comité National olympique sportif français

Objectif ①

ACTION 6

Responsables Action

DRJSCS/CROS

Partenariats

Mouvement sportif
SRMS

Description

Dès 2009, le CNOSF a annoncé sa détermination pour développer une action d'envergure et novatrice en direction du « Sport Santé » au sein du mouvement sportif.

Fin avril 2011, son Président demandait aux fédérations qui le souhaitent, de créer des « Comités sport santé », réunissant des dirigeants, professionnels de santé, et techniciens du sport dont la mission principale serait de prévoir et de coordonner la politique fédérale en matière d'activité physique et sportive (APS) au regard de la santé, dans leur discipline.

Actuellement, environ 35 fédérations ont désigné un « référent sport santé », chargé d'animer et de coordonner les actions dans ce domaine.

Si certaines fédérations montrent un engagement de longue date, beaucoup font part de leur intérêt mais aussi et surtout de leur besoin d'accompagnement dans cette démarche nouvelle pour elles.

Selon les cas, et le degré d'avancement, de chacune d'entre elles, le CNOSF souhaite qu'en 2013 elles s'engagent sur une ou plusieurs des directions suivantes:

- Promouvoir la Santé auprès des licenciés et autres pratiquants,
- Promouvoir la pratique de son sport à des fins de santé,
- Rendre plus accessibles la pratique sportive à ces nouveaux publics que sont par exemple les seniors ou les personnes vivant avec une maladie chronique,
- Faire évoluer les offres « Sport Santé » existantes pour les fédérations déjà engagées.

Principales actions

-évaluation de la déclinaison et de l'état d'avancement en région de la démarche « sport santé » engagée au niveau national

- accompagnement du mouvement sportif à l'intégrer et la développer

Budget

A définir

Source

Indicateurs

Nombre de ligues ou comités engagés

Echéances

2014

Objectif ②

Permettre aux personnes atteintes de maladies chroniques d'accéder à une activité physique et/ou sportive dans un cadre sécurisé

Description

Il s'agit d'accroître le recours aux activités physiques et/ou sportives comme thérapeutique non médicamenteuse pour un public dit « à risque », les personnes atteintes de maladies chroniques.

En effet, l'activité physique est considérée comme l'une des premières stratégies de lutte contre les affections cardiovasculaires ; elle réduit la pression artérielle des sujets hypertendus ainsi que l'hypertension artérielle d'efforts ; elle améliore le profil lipidique sanguin. Dans l'ensemble, elle diminue de 25 à 35 % la mortalité des patients atteints d'une maladie coronarienne et réduit les signes cliniques qui lui sont associés. L'effet anti-inflammatoire et anti-oxydant de l'activité physique permet de réduire de 40 % les hospitalisations et la mortalité liées à la Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive. En raison des modifications favorables de sensibilité à l'insuline, de la tolérance au glucose, du profil lipidique et de la masse grasse, l'activité physique joue un rôle au premier plan pour la prévention de la prise poids. L'activité physique réduit le risque de cancer colorectal (40 à 50 %), de cancer du sein (40 à 50 %), de cancer de l'endomètre (30 %). La prévention et le traitement des maladies ostéo-articulaires sont améliorés par l'activité physique, qui a un effet positif sur l'élasticité des tendons et des ligaments, ainsi que de la douleur et le bien-être des malades.

Principales actions

- **Action 1** : Développement de l'offre de structures « sport santé » par la mobilisation des acteurs (fédérations, comités, ligues, associations de patients...)
- **Action 2** : Intégration du sport-santé à destination des personnes atteintes de maladies chroniques dans les appels à projets ARS et DRJSCS
- **Action 3** : Organisation d'un Appel à projet commun DRJSCS-ARS sur le champ d'intervention de l'objectif ②
- **Action 4** : Rapprochement territorial des équipes des programmes d'ETP et des clubs sportifs ayant une activité « sport-santé »

Objectif ②

ACTION 1

Responsables

Action

ARS / DRJSCS

Acteurs

Mouvement sportif

Collectivités

territoriales

Associations de

patients

Maisons de santé

pluridisciplinaires

Développement de l'offre de structures « sport santé » par la mobilisation des acteurs (fédérations, comités, ligues, associations de patients etc...)

Description

L'activité physique constitue un déterminant de santé et, dans bien des pathologies, un complément à leur traitement.

Quelques initiatives « sport santé » existent déjà en région mais il est à noter malgré tout la difficulté d'accès à l'activité physique et sportive pour des publics spécifiques et/ou éloignés de toute pratique.

Il s'agit donc de favoriser, pour ces personnes, l'accessibilité aux offres d'activités physiques adaptées, régulières, sécurisantes et progressives par le développement de l'offre dans ce domaine.

Principales actions

Promotion et valorisation de l'offre existante auprès des professionnels de santé

Accompagnement des acteurs du sport et de la santé dans la mise en œuvre d'actions sport-santé

Promotion des appels à projets ARS – DRJSCS

Inscription de cet axe dans les projets de santé publique des Maisons de santé pluridisciplinaires

Budget

Source

Indicateurs

Augmentation du nombre d'actions Sport-Santé

Echéances

2013-2014-2015

Intégration du sport-santé à destination des personnes atteintes de maladies chroniques dans les appels à projets ARS et DRJSCS

Objectif ②

ACTION 2

Responsables Action

ARS-DRJSCS

Partenariats

CNDS

Description

L'ARS et la DRJSCS disposent de fonds pour appuyer des projets en « sport santé », proposés par des professionnels et/ ou des associations. Celui de l'ARS s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (Fonds d'intervention régional) et celui de la DRJSCS dans le cadre de la campagne CNDS.

En 2013, la thématique sur laquelle émerger à l'ARS est « Nutrition-Obésité » ; les actions proposées devant répondre aux objectifs :

- Favoriser l'activité physique adaptée (APA) auprès de personnes présentant des pathologies chroniques, notamment l'obésité.

A la DRJSCS il s'agit de la ligne territoriale « sport santé » et de l'objectif :

- développer la pratique d'activités physiques et sportives pour les personnes atteintes de pathologies chroniques non transmissibles telles que les maladies métaboliques (le diabète, l'obésité), cardio-vasculaires, broncho-pulmonaires obstructives, etc.,

Principales actions

- Rédaction de l'appel à projet ou de la note relative à la thématique
- Mise en ligne des dossiers ou retrait par les porteurs de projet auprès des services concernés
- Echanges sur les dossiers respectifs reçus sur la thématique

Budget

Sources
CNDS - FIR

Indicateurs

Lancement effectif des appels à projet

Echéances

2013

Objectif ②

ACTION 3

Responsables Action

ARS - DRJSCS

Partenariats

CNDS

Organisation d'un Appel à projet commun DRJSCS-ARS sur le champ d'intervention de l'objectif ②

Description

L'ARS et la DRJSCS disposent actuellement de fonds pour appuyer des projets en « sport santé », proposés par des professionnels et/ ou des associations. Celui de l'ARS s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (Fonds d'intervention régional) et celui de la DRJSCS dans le cadre de la campagne CNDS.

Il s'agit pour l'année 2014 d'envisager un seul et même appel à projet commun aux deux administrations, visant à permettre aux personnes atteintes de maladies chroniques d'accéder à une activité physique et/ou sportive dans un cadre sécurisé.

En effet, pour participer à faire évoluer les porteurs de projet vers une conception globale « sport santé » il est nécessaire que les institutions supports montrent l'exemple.

Principales actions

- Réflexion sur la mise en paiement des subventions
- Echange sur les attentes communes relatives aux critères d'éligibilité
- Rédaction de l'appel à projet
- Promotion de l'appel à projet
- Mise en ligne des dossiers ou retrait par les porteurs de projet auprès des services concernés
- Instruction conjointe des dossiers

Budget

Source

FIR

CNDS

Indicateurs

Lancement effectif de cet appel à projets commun

Echéances

2014

Objectif ②

ACTION 4

**Responsables
Action**

ARS / DRJSCS

Acteurs

Mouvement sportif
Equipes ETP

Rapprochement territorial des équipes des programmes d'Education Thérapeutique du Patient et des clubs sportifs ayant une activité Sport-Santé

Description

On constate que la poursuite de l'activité physique ou sportive post ETP est problématique.

Afin d'améliorer l'intégration de l'activité physique adaptée dans les programmes d'ETP et afin de permettre aux personnes sorties des programmes ETP de maintenir la pratique d'une activité physique adaptée, il est nécessaire de mettre en contact les structures proposant une activité sport-santé et les équipes des programmes d'ETP.

Principales tâches

- Participation des structures sportives proposant une activité sport santé aux journées territoriales de promotion de l'éducation thérapeutique du patient organisé par la FRAPS pour l'ARS.

- Elaboration d'un outil partagé de suivi de la pratique individualisée permettant d'évaluer les effets de la reprise ou de la poursuite d'activité physique et sportive régulière.

Par Exemple :

- l'endurance cardiovasculaire
- la force musculaire
- la souplesse
- l'équilibre dynamique et le temps de réaction.

Ces données pourraient être partagées, en accord avec le patient, avec l'équipe d'ETP

Budget

Source

Indicateurs

Nombre de structures sportives participant aux journées territoriales

Diffusion et utilisation de l'outil partagé

Echéances

2014-2015

Objectif ③

Développer et valoriser les activités physiques dans et hors les Etablissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées

Description

Le maintien de l'autonomie de la personne âgée est renforcé par une pratique régulière d'une activité physique adaptée aux problématiques liées à l'âge. Des séances d'équilibre, d'activité de ballon... ont un effet bénéfique sur la musculation, les fonctions cognitives, la nutrition mais aussi sur le maintien de la relation et du lien social.

Avec 1.2 % de personnes en situations de handicap qui ont accès au sport, la France se situe dernier pays d'Europe. Pourtant, les effets bénéfiques des activités physiques et sportives sur la santé ne sont plus à prouver. La diversité des situations de handicaps renvoie à de multiples modes d'utilisation des APS et d'objectifs.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de développer le recours aux activités physiques et sportives dans les structures accueillant des personnes âgées ou des personnes handicapées.

Par ailleurs, la promotion de l'activité physique par la valorisation de l'offre existante auprès des personnes âgées et handicapées vivant à domicile est également indispensable.

Principales actions

Action 1 : Mise en œuvre d'activités sport-santé dans les EHPAD pour maintenir l'autonomie de la personne âgée institutionnalisée

Action 2 : Mise en œuvre d'activités sport-santé dans les structures pour personnes handicapées

Action 3 : Valorisation des actions sport-santé mises en place pour les personnes âgées et personnes handicapées à domicile

Objectif ③

ACTION 1

Responsables
Action

ARS/DRJSCS

Partenariats

EPGV

Mutualité

Siel Bleu

Ligues

Comités

Mise en œuvre d'activités Sport-Santé dans les EHPAD pour maintenir l'autonomie de la personne âgée

Description

Le maintien de l'autonomie de la personne âgée est renforcé par une pratique régulière d'une activité physique adaptée aux problématiques liées à l'âge. Des séances d'équilibre, d'activité de ballon... ont un effet bénéfique sur la musculation, les fonctions cognitives, la nutrition mais aussi sur le maintien de la relation et du lien social.

Dans les EHPAD, la sollicitation de la personne âgée revêt une importance du fait que l'institutionnalisation perturbe les repères temporeux spatiaux et notamment lorsque les fonctions cognitives s'abaissent. La pratique d'une activité physique prolonge l'autonomie ou maintien cette autonomie.

Principales actions

Lister les EHPAD proposant une activité physique adaptée à leurs résidents (avec les modalités : type d'activité, formation de l'encadrant)

Présenter une action réalisée dans un EHPAD lors de la journée régionale 2013

Budget

Sources

ARS/MS – DRJSCS-
CGx

Indicateurs

Nombre d'EHPAD proposant une activité physique adaptée

Nombre d'EHPAD présent lors de la journée régionale

Echéances

2013-2015

Objectif ③

ACTION 2

Mise en œuvre d'activités sport-santé dans les structures pour personnes handicapées

Responsables Action

DRJSCS/ARS

Partenariats

UNAPEI

APAJH

UFR STAPS

CROS

Ligue Sport Adapté

CR Handisport

URIOPS

Description

Avec 1.2 % de personnes en situations de handicap qui ont accès au sport, la France se situe dernier pays d'Europe. Pourtant, les effets bénéfiques des activités physiques et sportives sur la santé ne sont plus à prouver. La diversité des situations de handicaps renvoie à de multiples modes d'utilisation des APS et d'objectifs.

Dans les EMS qui accueillent ces publics, il apparaît nécessaire aujourd'hui de développer le recours aux APS comme outil de santé physique et physiologique, vecteur d'autonomie et d'épanouissement, mais aussi comme outil de santé au sens du bien-être de la personne, dans sa relation aux autres, dans son rapport à la règle, à l'environnement.

La ligne territoriale « CNDP santé » 2013 vise à accompagner le développement de projets d'APS au sein des EMS, ainsi que les liens et partenariats entre le mouvement sportif et ces EMS.

Principales actions

En termes de méthodologie :

- ↳ organisation de réunions territoriales d'information et d'échange, regroupant EMS et mouvement sportif local
- ↳ inciter aux regroupements (GE, rassemblements...)
- ↳ promotion et appropriation du guide méthodologique de la DRJSCS

En termes de valorisation :

- ↳ communication spécifique sur les initiatives et projets innovants développés

Budget

Source

ARS
DRJSCS via le
CNDP

Indicateurs

- ↳ évolution du nombre d'EMS « handicap » proposant des APS
- ↳ évolution du nombre de partenariats EMS-AS
- ↳ nombre de structures inscrites sur Handiguide

Echéances

2013-2015

Objectif ③

ACTION 3

Valorisation des actions « sport-santé » mises en place pour les personnes âgées et personnes handicapées qui vivent à domicile

Responsables Action

ARS/DRJSCS

Partenariats

Conseils généraux

SIAD

Collectivités territoriales

MSA

CARSAT

Mutualité Centre

Description

Actuellement, il existe des ateliers collectifs ou individuels mis en place par des acteurs (EPGV, Siel Bleu, MSA, mutuelle..) qui doivent être valorisés et renforcés .

Ces initiatives souvent portées par des communes ou des services prévention des régimes de retraite de l'assurance maladie, des mutuelles sont à déployer en infra local dans les quartiers CUCS ou dans les contrats locaux de santé.

Principales actions

Mise en réseau des acteurs concernés

Mobilisation des MDPH

Sensibilisation des CLICS

Budget

Source

Indicateurs

Echéances

Objectif ④

Promouvoir dans le cadre de la politique de la ville (CUCS-ASV...) et des Contrats locaux de santé, l'activité physique comme facteur de santé accessible à tous

Description

La lutte contre les inégalités sociales de santé est une priorité interministérielle de l'ARS et de la DRJSCS. Les quartiers de la Politique de la Ville font parties des territoires prioritaires d'action.

Dans ce cadre, plusieurs Contrats locaux de santé ont été signés entre l'ARS, les Préfectures et les Collectivités sur des territoires incluant des quartiers prioritaires. Ils portent sur la santé dans sa transversalité : prévention, accès aux soins, soin et médico-social... Ils visent à mettre en synergie les acteurs du territoire autour de problématiques et d'actions communes.

CUCS

Principales actions

Action 1 : Organisation d'une rencontre régionale entre les acteurs des ateliers santé ville et des CLS sur les leviers de promotion de la pratique du sport santé bien-être.

Action 2 : Intégration d'actions « sport-santé » dans les contrats locaux de santé et dans les CUCS en lien avec les clubs sportifs.

Objectif ④

ACTION 1

Organisation d'une rencontre régionale entre les acteurs des ateliers santé ville et des CLS sur les leviers de promotion de la pratique du sport santé bien-être

Responsables Action

ARS ou Villes au Carré

Partenariats

Villes au Carré

DRJSCS

Ligues

Comités

Conseil régional

Conseils généraux

ASV

CLS

Collectivités territoriales

Description

Dans le cadre de l'animation du réseau des coordinateurs des CLS et des ASV confiée à Villes au Carré (Convention triennale avec l'ARS), des journées régionales et interrégionales (avec le Poitou-Charentes) sont organisées chaque année. Chaque journée est consacrée à une thématique, avec partage d'expérience et contributions d'experts.

L'ensemble des acteurs institutionnels autour des CLS et ASV sont invités à ces journées.

Principales actions

Recueil des attentes et besoins des ASV et CLS sur la promotion du sport santé bien être

Définition du programme de la journée

Organisation logistique

Evaluation de la journée

Budget

Sources : ARS
DRJSCS

Indicateurs

Nombre de participants / nombre d'invités

Echéances

2014

Objectif ④

ACTION 2

Responsables Action

DRJSCS - ARS

Partenariats

Villes au Carré

DT ARS

DDCS/DDCSPP

Clubs sportifs

Intégration d'actions « sport-santé » dans les contrats locaux de santé et les CUCS en lien avec les clubs sportifs

Description

L'intégration de l'axe « sport-santé » dans les Contrats locaux de santé peut permettre d'impulser une dynamique locale de développement d'actions dans les territoires Politique de la Ville.

Lors de la mise en place de nouveaux CLS, cette thématique sera systématiquement proposée par l'ARS afin d'être étudiée et discutée par les différents acteurs du CLS.

La mise en place d'actions sport-santé dans les territoires Politique de la ville doit être confortée par un soutien méthodologique et financier.

Principales actions

Sensibilisation des partenaires des CLS en cours de rédaction sur l'importance du sport-santé

Incitation au développement de l'axe dans les CLS déjà engagés

Soutien méthodologique et financier des acteurs pour la mise en place d'action

Budget

Source

Indicateurs

Nombre de CLS intégrant des actions « sport-santé »

Nombre de CUCS intégrant des actions « sport-santé »

Echéances

2013 - 2014

Objectif

Transversal 1

Responsables

Action

Coordonateur du Réseau SSBE

Acteurs

DRJSCS
Mouvement sportif
ARS
FRAPS
Société de Médecine du Sport
ARAIR

Renforcement de l'offre de formation « Sport-Santé » des éducateurs et animateurs sportifs diplômés

Description

La promotion de la santé par la pratique régulière d'activité physique, conduit de plus en plus les éducateurs sportifs à accueillir un large public dans leurs séances. Parmi ce public des personnes peuvent être sédentaires et/ou atteintes d'une maladie chronique (maladies cardiovasculaires, diabète, insuffisance respiratoire, parfois associée à une surcharge pondérale).

Pendant aucune formation spécifique n'existe pour les éducateurs sportifs.

Une sensibilisation au profit des éducateurs sportifs diplômés d'État pour une meilleure prise en charge de ces publics lors des séances d'activité physique est nécessaire.

Elle concernerait les éducateurs et animateurs sportifs motivés pour intégrer une dimension « sport santé » dans leurs activités professionnelles (Professionnels sportifs œuvrant dans les collectivités territoriales, les milieux associatifs...). Ils complèteraient leur formation par une connaissance approfondie des personnes porteuses de maladies chroniques (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires et respiratoires,...)

Les objectifs seraient :

Général : Ajuster les compétences théoriques et pratiques de l'animateur sportif pour lui permettre de mieux assurer l'accueil des personnes souffrant de maladies chroniques.

Pédagogiques :

- Définir le champ d'intervention de l'éducateur sportif
- Identifier les différents partenaires (psychologue, médecins, diététicien, les réseaux santé, les éducateurs médico- sportifs)
- Accompagner la personne porteuse de maladies chroniques dans la pratique sportive
 - Évaluer l'autonomie de la personne par rapport à sa pathologie
- Détecter les signes « précurseurs d'intolérance à l'effort »

Principales tâches

Identifier les besoins en compétences du milieu sportif sur la formation sport santé

Construction du contenu d'une formation sport santé

Budget Sources

Fédérations françaises -AAP
ARS – AAP CNDS

Indicateurs

Nombre d'éducateurs/animateurs sportifs formés

Echéances

2013-2015

Objectif

Transversal 2

**Responsables
Action**

ARS - DRJSCS

*Intégrer cette thématique dans la convention de partenariat
ARS/DRJSCS*

Description

En juillet 2011, une note de cadrage relative à l'articulation entre les ateliers santé ville, les volets santé des CUCS et les CLS avait été signée entre l'ARS et la DRJSCS.

En 2013, cette démarche doit être étendue à l'ensemble des champs de compétences conjoints de l'ARS et de la DRJSCS sous forme d'une convention de partenariat.

Une attention devra être portée pour inclure la dimension « sport santé bien-être » dans cette convention.

Principales tâches

- Proposer la rédaction concernant l'axe « sport-santé-bien-être »